

DELIBERATION DD2024_114

| Nombre de membres du conseil en exercice | |
|--|----|
| Présents | 48 |
| Votants | 64 |
| Pouvoirs | 16 |

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 20 septembre 2024

**LE 26 septembre 2024, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni
en session ordinaire sous la présidence de
M. Jacques AUZOU**

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DE SALTGOURDE - TRAVAUX DE MISE EN SÉPARATIF AVENUE DU PRÉSIDENT KENNEDY À COULOUNIEIX CHAMIERS - DEMANDE AIDE FINANCIÈRE AGENCIE DE L'EAU ADOUR GARONNE

PRESENTS :

M. AUDI, M. AUZOU, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. DOBBELS, M. GEORGIADES, Mme GONTHIER, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M. DENIS, M. MOTARD, M. GUILLEMET, Mme ROUX, M. RATIER, Mme LUMELLO, Mme TOURNIER, M. MARTY, Mme ARNAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS, M. CHANSARD, M. LAGUIONIE, M. MARC, M. BARROUX, M. CADET, M. DELCROS, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme DUVERNEUIL, M. PALEM, M. CHANTEGREIL, Mme MONTEIL-MAYAUD, M. LACOUR-COULON

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme DRUILLOLE, M. CIPIERRE, M. COURNIL, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LARENAUDIE, M. TALLET, M. DUCENE, M. SERRE, M. PIERRE NADAL, M. GUILLEMOT, M. BOURGEOIS, Mme DOAT, Mme FRANCESINI, M. CHAPOUL, Mme REYS, M. VADILLO, M. PERIER, Mme RENAUD

POUVOIR(S) :

M. COLBAC donne pouvoir à Mme SALOMON
M. LE MAO donne pouvoir à M. LAGUIONIE
M. LEGAY donne pouvoir à M. AUZOU
Mme FAURE donne pouvoir à M. JAUBERTIE
M. MALLET donne pouvoir à M. NOYER
M. PERPEROT donne pouvoir à M. MARSAC
M. BIDAUD donne pouvoir à Mme ARNAUD
M. BELLOTEAU donne pouvoir à M. GEORGIADES
Mme ESCLAFFER donne pouvoir à M. AMELIN
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. CADET
M. NARDOU donne pouvoir à M. DOBBELS
M. ROLLAND donne pouvoir à M. CHANTEGREIL
Mme FAVARD donne pouvoir à Mme MARCHAND
Mme LANDON donne pouvoir à M. PALEM
Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD donne pouvoir à M. CHANSARD
Mme CHERBERO donne pouvoir à M. BARROUX

SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DE SALTGOURDE - TRAVAUX DE MISE EN SÉPARATIF AVENUE DU PRÉSIDENT KENNEDY À COULOUNIEIX CHAMIERS - DEMANDE AIDE FINANCIÈRE AGENCIE DE L'EAU ADOUR GARONNE

Vu le code général des collectivités territoriales.

Considérant que dans le cadre de son programme prévisionnel d'investissement, la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux planifie des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement et des ouvrages de traitement identifiés par les schémas directeurs d'assainissement. Celui du système d'assainissement de Saltgourde a été établi en 2013.

Qu'un des objectifs principaux est d'engager des travaux permettant de réduire le phénomène de rejets directs d'eaux usées par temps de pluie dans la rivière l'Isle. Ce phénomène s'explique par une présence importante de réseau unitaire principalement sur les communes de Périgueux et de Coulounieix-Chamiers.

Que pour réduire ce phénomène, le Grand Périgueux soutient un programme prévisionnel d'investissement favorisant les travaux de réhabilitation des réseaux et notamment la mise en séparatif des réseaux eaux usées et eaux pluviales.

Considérant qu'en 2023, le Bureau d'études ALTEREO a été retenu pour étudier la mise en séparatif sur le secteur suivant :

- Rue Guy Pauthier
- Rue du Président John Kennedy
- Rue du Président René Coty
- Impasse Paul Fauré

Que ces travaux sont



programmés dans la continuité des investissements menés par le Grand Périgueux sur les mises en

Considérant que les travaux envisagés consistent en la pose de 975 ml de canalisations d'eaux usées diamètre 200 mm, à la création de 105 tabourets de branchements et à des travaux de mise en conformité de 76 habitations (séparation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, suppression des fosses septiques). Le réseau unitaire existant deviendra ensuite un réseau d'eau pluvial strict. Sur celui-ci, des réparations ponctuelles sont également prévues (renouvellement de 70 ml de canalisation diamètre 400 mm, création de regards de visite pour garantir son entretien et chemisage de 75 ml du réseau actuel).

Que cette opération permettra donc de collecter séparément les eaux usées des eaux pluviales des ces 4 rues ; au final, 15 000 m² de surface active (zones imperméables : voiries et toitures) seront déconnectées du réseau d'assainissement.

Considérant que dans ce cadre d'intervention, l'Agence de l'Eau Adour Garonne est susceptible, au titre du 11ème programme, d'apporter une participation financière à ces investissements d'optimisation du système d'assainissement de Saltgourde.

Que l'enveloppe financière estimative de cette opération est la suivante :

| Opération Mise en séparatif du secteur Marty - Kennedy à Coulounieix Chamiers | | | | |
|---|--------------------|--------------------------|---|----------------------|
| DEPENSES PREVISIONNELLES | | RECETTES PREVISIONNELLES | | |
| Nature | Montant | Financeur | Taux | Montant |
| Etudes (MOE, géotech, topo, etc.) | 52 000 € | Agence de l'Eau (AEAG) | 30% | 15 600 € |
| Contrôles et essais | 15 000 € | | 30% | 4 500 € |
| Contrôle de branchements | 12 000 € | | 30% | 3 600 € |
| Contrôle de branchements post-travaux | 13 000 € | | 30% | 3 900 € |
| Travaux domaine public | 840 000 € | | 30% | 252 000 € |
| Travaux en privé | 317 000 € | | 50% | 158 500 € |
| divers et imprévus | 55 000 € | | 30% | 16 500 € |
| | | | AEAG : animation convention particuliers | forfait 15 800 € |
| | | | Total financeur | 36% 470 400 € |
| | | | Avance remboursable AEAG (taux 0%) | 23% 301 200 € |
| | | | Autofinancement - Grand Périgueux | 41% 532 400 € |
| Total | 1 304 000 € | | Total | 1 304 000 € |

Que ces travaux se réaliseront de manière conjointe avec le Syndicat Eau Cœur du Périgord pour le renouvellement du réseau d'eau potable avec tranchée commune eau et assainissement.

Le montant de l'investissement du syndicat est estimé à 300 000 € HT (convention de groupement de commande notifié par décision du Président en date du 18 septembre 2024).

Que le phasage de cette opération est envisagé de la manière suivante :

- 2023 : Phase conception : réalisation de l'AVP et démarrage des enquêtes de branchements chez les particuliers.
- 2024 : Phase conception : réalisation du rapport PRO et finalisation des enquêtes de branchements chez les particuliers.
- Dernier trimestre 2024 : élaboration du DCE
- Décembre 2024 – janvier 2025 : consultation des entreprises
- Juin 2025 – février 2026 : phase travaux

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Envoyé en préfecture le 22/10/2024

Reçu en préfecture le 22/10/2024

Publié le

DD2024_114
S2LO

ID : 024-200040392-20240926-DD2024_114-DE

- Autorise le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne au titre du 11ème programme ;
- Autorise le Président à déposer les dossiers de demande de subvention correspondants et à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette affaire.

Adoptée à l'unanimité.

| | |
|--|--|
| Délibération publiée le 22/10/2024 | Pour extrait conforme |
| Délibération certifiée exécutoire à compter du 22/10/2024 | Périgueux, le 22/10/2024 |
| Le secrétaire de séance Christian LECOMTE  | Le Président Jacques AUZOU  |